



Tout en vertu de la loi sur l'accès à l'information, les JDC en présentiel sont suspendus sur le territoire métropolitain et en Nouvelle-Calédonie à compter du 7 novembre 2020.

FORMALITÉS

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ EN LIGNE

Le contexte actuel lié à la crise sanitaire de la COVID 19 contraint la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) à adapter le contenu et la forme des JDC. C'est dans ce cadre que les jeunes administrés se voient convoqués à des JDC en ligne depuis novembre dernier.

Mis en ligne le 22 janvier 2021

Le contexte actuel lié à la crise sanitaire de la COVID 19 contraint la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) à adapter le contenu et la forme des Journées Défense et Citoyenneté (JDC). C'est dans ce cadre que les jeunes administrés se voient convoqués à des JDC en ligne depuis novembre dernier.

La JDC en ligne a vu le jour en novembre dernier et s'applique jusqu'à nouvel ordre.

Afin d'effectuer leur JDC dématérialisée, les jeunes concernés doivent disposer d'un compte personnel sur le portail [MAJDC.FR](https://majdc.fr).

Pour ce faire, il est primordial que les jeunes de 16 ans soient recensé-e-s auprès de leur mairie et transmettent numéro de téléphone et adresse mail.



RETOUR À LA LISTE





Mairie de Nort-sur-Erdre

30 rue Aristide Briand
44390 Nort-sur-Erdre

 02 51 12 00 70

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

mercredi, samedi

8h30 à 12h